



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Service interministériel régional
de défense et de protection civiles**

Tel : 04 95 11 10 43
pref-defense-protection-civile@corse-du-sud.gouv.fr

Vagues-Submersion



Vent



Note d'information à l'attention des maires du département de la Corse-du-Sud, des exploitants de campings et des professionnels d'activité de pleine nature

Type d'événement : **VAGUES-SUBMERSION**

Niveau de vigilance : **JAUNE** « situation météorologique à surveiller »

Pour la période du samedi 10 janvier 00h00 à 12h00

Type d'événement : **VENT**

Niveau de vigilance : **JAUNE** « situation météorologique à surveiller »

Pour la période du vendredi 9 janvier de 18h00 au samedi 10 janvier à 12h00

1- Conditions météorologique :

Paramètres "VAGUES-SUBMERSION" et "VENT"

Situation actuelle : selon les **prévisions de Météo-France**, du 09/01/2026.

Pour le paramètre Vagues-Submersions

Épisode de fortes vagues d'Ouest à Nord-Ouest pouvant se produire plusieurs fois par an. Les vents forts d'Ouest à Nord-Ouest lèvent de fortes vagues atteignant le littoral de l'Ouest de la Corse en fin de nuit de vendredi à samedi.

Ces fortes vagues risquent d'engendrer des submersions par franchissement de paquets de mer sur les zones basses ou vulnérables du littoral Ouest de la Corse-du-Sud.

Les golfes de Porto et Sagone sont particulièrement concernés.

Pour le paramètre Vent

Le vent d'ouest se renforce en soirée sur toute l'île. On notera d'une part du déferlement notable sur la façade orientale, jusqu'à 120km/h au Nord de Porto-Vecchio.

D'autre part, des rafales sous averses sont possibles sur tout le littoral Ouest et notamment le secteur d'Ajaccio, jusqu'à 100 km/h.

Le vent s'estompe progressivement en journée de samedi, d'abord sur la Haute-Corse puis sur la Corse-du-Sud.

2- Recommandations :

Vagues – submersion :

L'autorité préfectorale vous demande de prendre immédiatement les mesures d'information et d'anticipation propres à garantir la sécurité des personnes et des biens.

Vent :

Votre attention est particulièrement appelée sur les points suivants :

- les terrains de camping qui disposent de structures d'accueil légères;
- les établissements, restaurants et bars de plage ;
- les évènements culturels et/ou festifs organisés en plein air ;
- L'autorité préfectorale vous demande de prendre immédiatement les mesures d'information et d'anticipation propres à garantir la sécurité des personnes et des biens.
- Les maires veilleront à diffuser très largement l'information sur leur territoire communal. La fréquentation des espaces naturels est fortement déconseillée.
- Les exploitants des terrains de camping assureront la même information auprès de leurs occupants et prendront toutes les mesures préventives afin que ceux accueillis dans des structures sensibles au vent violent, chutes d'arbres, soient mis en sécurité.

3- Conséquences possibles :

Vagues – submersion :

Les très fortes vagues prévues au large auront des conséquences au niveau du rivage :

- Fortes vagues déferlant sur le littoral,
- Projections de galets et de macro-déchets,
- Elévation temporaire du niveau de la mer à la pleine mer, susceptible localement de provoquer des envahissements côtiers,
- Les circulations routière et ferroviaire sur les axes longeant le littoral peuvent être perturbées,
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires sur le rivage et le littoral,
- Des submersions importantes sont à craindre aux abords des estuaires,
- Associées à de fortes élévations du niveau de la mer, les risques de submersion côtiers seront plus importants.

Vent :

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes,
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées,
- Des branches d'arbre risquent de se rompre,
- Les véhicules peuvent être déportés,
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière,
- Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski peut être perturbé,
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

4- Conseils de comportement :

Vagues – submersion :

- Je ne prends pas la mer
- Je m'éloigne des côtes et des estuaires
- Je me tiens informé et je localise mon kit d'urgence
- Je surveille la montée des eaux et je protège les biens qui peuvent être inondés
- Je rejoins le plus haut point possible ou me réfugie en étage, en dernier recours sur le toit

Vent :

- Je protège ma maison et les biens exposés au vent
- Je me tiens informé auprès des autorités
- Je limite mes déplacements
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets
- Je n'interviens pas sur les toits
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison

IMPORTANT

**Il y a lieu d'assurer une veille de ces événements météorologiques.
La plus grande prudence est recommandée lors des déplacements.
Respecter les consignes des autorités gestionnaires des routes.
Les promenades sur le littoral sont fortement déconseillées.
Les activités de pleine nature sont fortement déconseillées.**

Pour se tenir informé de l'évolution des conditions météorologiques auprès de Météo-France : Composez le **05 67 22 95 00**

Consultez <https://meteofrance.com/> Twitter : <https://twitter.com/meteofrance>

Application disponible sur l'App Store et Play Store

